

REGISTRE DE VISIONNEMENT DU MATÉRIEL VIDÉO

DA PER.21.1 - UTILISATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE VIDÉO DANS LES LIEUX DU CONSEIL

Date du visionnement	Numéro et emplacement de la caméra	Date du matériel visionné	Heure de début du visionnement	Heure de fin du visionnement	Raison du visionnement	Personne autorisée ayant visionnement les images	Signature